

Les vraies motivations des acteurs de la crise de l'eau

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

16 septembre 2014

Lucette Michaux-Chevry et la CASBT, Laurent Bernier et le SIAEAG, la générale des eaux, Capesterre-Belle-Eau et ses élus, l'État et la Préfète voilà les derniers intervenants sur la crise de l'eau. Une crise où chacun joue sa propre partition. Jusques à quand ?

Décidément, décidément, l'affaire de l'eau se complexifie de plus en plus. Des éléments nouveaux apparaissent chaque jour sans qu'une solution pérenne pour autant, soit visible à l'horizon. Pour bien comprendre, et ne pas perdre le fil de l'eau, il convient d'identifier chacun des acteurs de cette incroyable scène qui pourrait se finir en tragédie, leur rôle et leurs motivations. Puisque le rebondissement de l'affaire a pour cadre la commune de Capesterre-Belle-Eau, commençons par elle. Privée régulièrement d'eau dans plusieurs de ses sections, depuis le conflit qui a opposé la générale des eaux et le SIAEAG qui en est sorti affaibli, privée aussi pendant trois mois de maire, Joël Beaugendre étant en détention provisoire, sous la férule du premier adjoint au maire Jean-Yves Ramassamy, Capesterre Belle Eau a focalisé tous les regards. Jean-Yves Ramassamy a menacé de couper l'eau depuis sa commune, et dans la foulée a réclamé la création d'une régie. Lucette Michaux-Chevry présidente de la Communauté d'agglomération du Sud Basse-Terre qui a réclamé et obtenu en janvier 2014 la compétence de l'eau sur son territoire, n'en démord pas. Seulement elle n'entend pas supporter les déficits éventuels accumulés sur le territoire depuis janvier. Lors d'une récente interview, la dame de Basse-Terre a

expliqué en substance qu'elle n'entendait pas payer les fêtes et réjouissances organisées par le SIAEAG. Un SIAEAG dont a hérité Laurent Bernier qui, quoique chancelant, est toujours à la manœuvre.

| Le SIAEAG toujours vivant

En dépit des différentes velléités des communautés d'agglomération très promptes à revendiquer leur compétence pour gérer la distribution de l'eau sur leur territoire, il se trouve que le SIAEAG est toujours opérationnel et avec lui, et jusqu'à preuve du contraire, la Générale des eaux, son prestataire au moins jusqu'à décembre prochain. Cette association forcée du SIAEAG et de la générale des eaux sur fond de conflit non épuré, explique que Lucette Michaux-Chevry s'en prenne tantôt à la générale des Eaux, tantôt au SIAEAG. La CASBT gèrait avec le SIAEAG le problème de la convention, mais sur le terrain, l'opérateur c'est la générale des eaux. Une Générale des eaux intéressée donc par le conflit entre le SIAEAG et la CASBT puisqu'en créant une régie pour distribuer l'eau sur Capesterre-Belle-Eau, elle perd un marché. Or, la filiale de la multinationale Véolia dit avoir perdu beaucoup d'argent depuis 2008, date à laquelle elle est passée d'une délégation de Service public (DSP) à un contrat de prestation de service conclu avec le SIAEAG. L'entreprise voudrait bien revenir à ce contrat où il est difficile de contrôler ses gains, or, la multiplication des régies communale sur le territoire ne peut que contrarier ses intérêts. Et puis, il y a l'État. L'État qui s'est manifesté en plusieurs occasions sur ce problème de l'eau et qui de fait est dans son droit d'y mettre le nez. La dernière instruction générale interministérielle relative à la sécurité des activités d'importance vitale qui date du 7 janvier 2014 est d'ailleurs venue confirmer que la gestion de l'eau est un secteur d'activité d'importance vitale. Des mesures de

sécurité peuvent donc être prises par le représentant de l'État sur place. En l'occurrence le Préfet. D'où la conférence de presse donnée par Marcelle Pierrot qui dit ne pas méconnaître le principe de libre administration des collectivités mais a lancé une première semonce. La suite au prochain numéro.



Illustration

| Lucette Michaux-Chevry fait de la résistance

Lundi 15 septembre la préfète Marcelle Pierrot convoquait pour 16 heures 30, en toute urgence une conférence de presse à la Préfecture à Basse-Terre sur la crise de l'eau. Les services de l'État n'ignoraient certainement pas la programmation de la CASBT d'une autre réunion sur le même thème de l'eau pour 19 heures. Le communiqué publié suite à la conférence de presse de la préfète met l'accent sur l'obligation absolue qu'ont les parties de s'entendre. Marcelle Pierrot cite en exemple la ville du Moule qui a su trouver un modus vivendi sur la distribution de l'eau jusqu'à décembre 2014. Par ailleurs, la préfète a désigné subtilement la récalcitrante en indiquant que les élus du SIAEAG ont déjà signé la convention dont ses services ont rédigé une nouvelle mouture et qu'il ne reste que la signature de la CASBT. Bref, il s'agissait très clairement d'indiquer à Lucette Michaux-Chevry et au CASBT la démarche à suivre. Et que croyez-vous qu'il advint ? Lucette Michaux-Chevry et les autres délégués communautaires – moins 2- ont ignoré superbement les recommandations de la préfète. La CASBT a décidé de créer une régie pour gérer l'eau et sa distribution dans les communes de Capesterre-Belle-Eau, de terre de bas, et des Saintes. Créer cependant une régie n'est pas tout. Il faut avoir les compétences humaines, techniques, et financières pour assumer une

mission qui regroupe une foultitude de métiers : chimistes, biologistes ingénieurs hydrauliciens, des spécialistes de génies civils, des électro mécaniciens, des informaticiens, des gestionnaires, des contrôleurs de gestion. Plus globalement, la CASBT aurait dû au 1er janvier 2014 être prête à assumer sa mission de service public pour la gestion et la distribution de l'eau, sur tout son territoire, puisqu'elle en a réclamé la compétence. Elle n'a pas été prête. Elle a aujourd'hui jusqu'à fin décembre pour être opérationnelle. Pas sûr qu'elle y parvienne compte tenu de la complexité du dossier et des métiers à assurer pour bien gérer l'eau et sa distribution de l'eau.



Lucette Michaux-
Chevry

| CGSP, générale des eaux, Véolia, même combat !

Pendant qu'on s'affaire pour savoir comment échapper aux griffes de la Générale des eaux, à la CASBT, une petite information pourrait faire bondir les plus anti-Générale des eaux. La compagnie générale de service public (CGSP) qui gère entre autres la distribution de l'eau à Basse-Terre, Baillif Bouillante, filiale de la SAD, autre groupe français spécialisé dans la gestion de l'eau, la CGSP donc a été rachetée en début d'année par Véolia multinationale française dont la Générale des eaux est la filiale. Et qui dit mieux ?